

MAISON DU LAC

Rappelons à nouveau que les collectivités ont investi globalement 1 million d'Euros d'argent public dans cette salle. Et rappelons aussi que l'assainissement collectif a été abandonné à Montbel car jugé trop cher !... D'ailleurs pourquoi n'avoir pas profité de la création de l'assainissement de la Maison du Lac pour y raccorder les habitations toutes proches de Montbel d'en bas ? La capacité de cette nouvelle installation paraît suffisante pour absorber les effluents de ces quelques foyers.

D'une façon plus générale nous regrettons le choix fait de construire ce coûteux investissement aux dépens d'un assainissement collectif qui bénéficiait à une partie de la population de Montbel. Aujourd'hui le coût et la qualité de l'assainissement repose sur les particuliers, le coût de la maison du Lac repose, lui, sur l'argent public. Nous remarquons que certaines communes alentours ont fait le choix d'aider financièrement les propriétaires pour se mettre aux normes.

Mais pour quoi faire cette Maison du Lac ? Quels projets d'animation, quel coût de fonctionnement, quelle gestion ? Combien d'emplois créés ?

Nous saluons au passage les concepteurs de cette salle qui devait être exemplaire d'un point de vue écologique...mais il semble que certains ont oublié qu'il faisait soleil en été. Une climatisation doit donc être installée pour qu'elle soit utilisable en été. Encore un coût supplémentaire d'installation et de fonctionnement qui n'était pas prévu.

Et les aventures de cet « éléphant blanc »¹ ne sont sans doute pas terminées !

Tous les Montbelois ont remarqué que le lac-réservoir est à un niveau extrêmement bas lié à la sécheresse prolongée. Voilà donc la Maison du Lac privée de lac et offrant à ses (rares) utilisateurs une vue imprenable sur des hectares de terre déserte.

Il semblerait que certaines imaginations fertiles ont eut une nouvelle idée: pourquoi ne pas créer au pied de la Maison du Lac un plan d'eau à niveau constant ? Ce qui signifierait construire une digue supplémentaire au pied de notre salle. Cette digue, selon nos informations, irait approximativement de la « plage » de Montbel jusqu'à l'ancienne route proche de la crêperie pour un plan d'eau de 1 hectare. A ce jour, aucune information n'a été diffusée, rien sur les comptes-rendus municipaux, aucune délibération, alors..... Des ragots ???? Pourtant nous avons vu une entreprise procéder à des relevés sur site, les calculs des volumes d'eau sont faits, le sable d'une future plage déjà choisi ! Avons-nous envie de voir surgir un petit étang artificiel au bord du lac-réservoir lui-même ? Quel sera l'impact environnemental ? L'eau va-t-elle stagner ? Y aura-t-il un système de pompage ? Qui paye ? Et pour qui ? Pour quel tourisme ? Ici encore les avis de la population et des usagers des abords du Lac en général ne sont pas pris en compte. Dans la Dépêche du midi du 18 Novembre 2017 on pouvait lire : « *Lac de Montbel : une volonté de préserver la nature* » et « *Affirmer une vocation de tourisme vert* »... Nous ne voyons pas en quoi, construire une piscine artificielle apportera du « tourisme vert ». Nous tentons actuellement de nous renseigner auprès du Conseil Départemental et fournissons de plus amples informations à ce sujet dès que possible.

Voilà qui est quand même extraordinaire ! Pendant que certains réfléchissent à augmenter la capacité du lac-réservoir en déviant le Touyre pour pallier les besoins d'eau à venir, d'autres imaginent de diminuer la capacité du lac-réservoir en créant un plan d'eau à niveau constant !

Faisons preuve d'imagination également : pourquoi ne pas faire un « miroir d'eau » comme à Bordeaux !

Mais, au fait, il existe à Montbel un plan d'eau à niveau constant, qui fait environ 60 hectares, aménagé voici 35 ans expressément pour les activités de loisirs et de plaisance. Regardons de plus près :

1 L'expression « Eléphant blanc » concerne des réalisations de nature pratique mais inefficace économiquement, ou bien des réalisations plus fantaisistes, voire irrationnelles. Dans les deux cas, l'éléphant blanc représente un coût de réalisation mais aussi un coût d'exploitation ou d'entretien. L'éléphant blanc se distingue par divers traits :

- l'inutilité pratique de la réalisation est évidente dès le début ;
- l'entretien est une charge financière évidente et cette évidence la rend désagréable ;
- il n'est plus possible de se débarrasser de la réalisation, pour des motifs de fierté ou de prestige.

- La commune y dispose de terrains et d'un bâtiment (Luga) dominant le lac avec point de vue imprenable.
- Cet ensemble est classé en zone d'aménagement pour le loisir.
- Et pourtant aucun aménagement n'a été fait à l'exception d'un accès pour les pêcheurs, en plein virage à l'extrémité Est du lac constant. Il n'y a pas une poubelle, même pas un sentier qui en fasse le tour ! La raison invoquée est que quelques parcelles privées empêchent de réaliser un chemin totalement sur le domaine de l'Institution du lac. C'est vrai, mais il existe aussi des procédures légales pour qu'une collectivité puisse acquérir ces terrains en démontrant l'utilité publique du projet. Mais auparavant une négociation amiable peut (et doit) également être menée avec le ou les propriétaires concernés. (Et puis rien n'empêche de construire de jolies passerelles aériennes pour passer au dessus, on n'est plus à ça près !)

Certains invoqueront le coût et le temps que demande une telle procédure. On a attendu 35 ans, la question du temps paraît secondaire. Et les collectivités ont fait parfois des investissements bien plus importants et n'ayant guère de justification. Surtout le projet d'aménagement 4M (voir le Canard n°2) dans un de ses objectifs opérationnels propose plusieurs actions dont le développement des activités de randonnées (pédestres, équestres, VTT). Une réelle volonté de nos élus permettrait donc sans trop de difficulté de créer enfin un sentier de randonnée autour du lac constant. Qui pourrait avoir un intérêt à contester un tel projet ?

- Alors pourquoi avoir fait une salle (dont l'utilité n'est pas flagrante) sur un terrain appartenant à l'Institution du Lac au bord d'un lac-réservoir dont tout le monde savait que le niveau pouvait baisser alors que la Commune est propriétaire d'un lieu idéal ? Pourquoi ne pas avoir saisi cette occasion de développer un projet respectueux des lieux et permettant d'accueillir les amateurs de sports nature (pêcheurs, randonneurs) ?
- En revanche des aménagements utiles et pas chers ont été un peu négligés tels qu'un récup' verre près du lac, quelques bancs, tables et poubelles. Et notons que les nouvelles toilettes publiques, absolument nécessaires ne sont ouvertes qu'en saison. Ce qui oblige nos touristes automnaux à satisfaire leurs besoins derrière les toilettes (alors pourquoi avoir imposé des normes sévères d'assainissement aux habitants de Montbel ?).

Une fois encore nous demandons à ce que les Montbelois/es soient associés aux projets municipaux. Pourquoi seule une petite équipe décide de notre avenir alors qu'il est si facile dans notre commune d'informer et de consulter tout le monde. Peut-être aurions-nous évité un projet démesuré à l'échelle de notre commune.

Rédigé par l'Association « MONTBEL A VENIR »

Note :Si toutefois d'éventuelles erreurs étaient diffusées par le Canard du Lac, nous nous engageons à produire des rectificatifs ou à mettre le Canard à disposition pour informer la population.